

XXVEME CONGRES INTERNATIONAL DE LA POPULATION DE L'UIESSP

SEANCE 62: NORMES CULTURELLES ET COMPORTEMENTS DEMOGRAPHIQUES DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT (1)

Algérie-Iran : Deux visages d'une même transition de la fécondité

(version provisoire)

mercredi 20 juillet 2005

Zahia Ouadah-Bedidi¹ et Amandine Lebugle-Mojdehi²

L'Algérie et l'Iran, deux pays musulmans, ont connu depuis les dernières décennies une des plus fortes baisses de la fécondité dans les pays en développement. Cette baisse a été telle que désormais les femmes ont en moyenne 2 enfants alors que vingt ans auparavant elles en avaient plus de 7. En dépit de cette similarité, les facteurs à l'origine de cette baisse peuvent être complètement différents. Ainsi, le recul de l'âge moyen au premier mariage des femmes a été dans le cas de l'Algérie, le principal moteur de cette transition. Alors qu'en Iran, cette dernière due à un recours de plus en plus important aux méthodes contraceptives. L'objectif de cette communication est de présenter les transitions de la fécondité des deux pays et les contextes dans lesquels elles sont survenues afin d'en expliquer les différences.

¹ INED

² IFRI, INED, IEP de Paris.

Algérie-Iran : une baisse de la fécondité similaire...

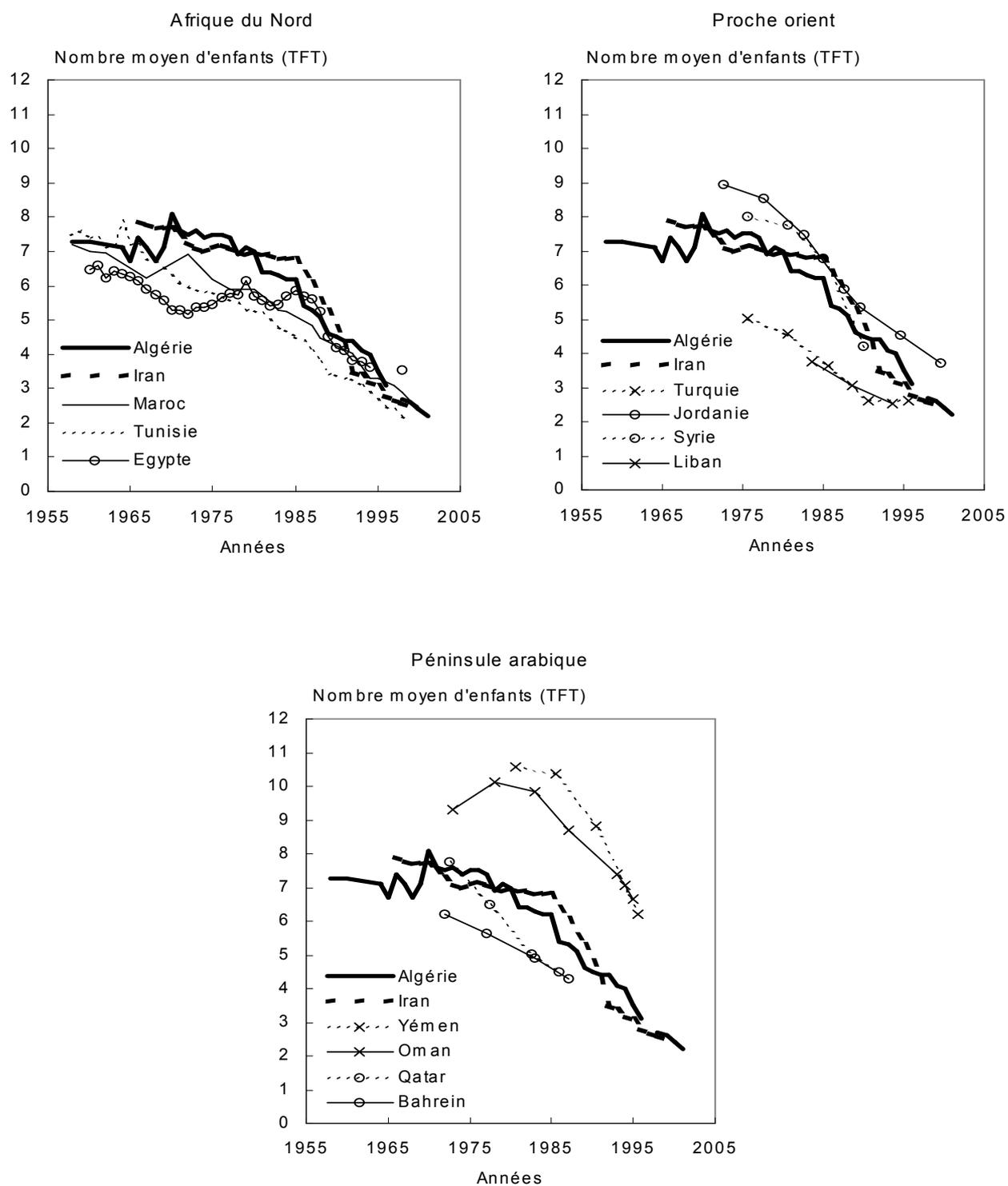
Il peut sembler surprenant de comparer l'Algérie et l'Iran, ces deux pays n'étant pas proches géographiquement. Ils n'ont d'ailleurs pas connu la même histoire. Pourtant, parmi les pays arabo-musulmans de l'Afrique du Nord, du Proche et Moyen Orient et de la Péninsule Arabique, la ressemblance entre la baisse de la fécondité algérienne et celle de l'Iran est frappante³.

En Afrique du Nord d'abord, les niveaux de la fécondité de l'Égypte, la Tunisie et le Maroc sont inférieurs à ceux de l'Algérie et de l'Iran jusqu'au milieu des années 1980. La transition de la fécondité semble y avoir été plus ancienne. Au Proche Orient, ensuite, où il y a d'un côté des pays avec des niveaux de fécondité inférieurs à ceux de l'Algérie et l'Iran, la transition de la fécondité ayant été plus précoce. Et de l'autre côté, il y a des pays qui ont des niveaux de fécondité supérieurs à l'Algérie et l'Iran, la transition de la fécondité ayant été plus tardive. Les femmes turques et les Libanaises ont été les premières au Proche Orient à diminuer leur fécondité. Une limitation des naissances a effectivement été observée dès le 19^{ème} siècle à Istanbul (Behar, 2002). À l'inverse, en Jordanie et en Syrie, les niveaux de fécondité, beaucoup plus élevés qu'en Iran et en Algérie, ont commencé à diminuer à partir des années 1970. Enfin, la péninsule arabique regroupe aussi des pays dont la transition de la fécondité a été très différente de celle de l'Algérie et l'Iran. Les petits pays comme le Qatar et Bahreïn ont des niveaux de fécondité en général inférieurs à ceux de l'Algérie et de l'Iran ; leur transition de la fécondité semble avoir été contemporaine sinon plus ancienne à l'algérienne et l'iranienne. Les autres pays de la péninsule arabique, plus grands, comme le Yémen et Oman ont des fécondités non seulement plus élevées qu'en Algérie et en Iran, mais aussi la transition de la fécondité y a été plus tardive, en démarrant à partir des années 1980.

³ Les données utilisées pour ces comparaisons sont issues de l'état civil ou d'enquêtes de type DHS, les données de l'ONU paraissant souvent sur-estimer la fécondité des pays de la région.

Graphique 1

Comparaison des niveaux de la fécondité de l'Algérie et l'Iran avec des pays arabo-musulmans

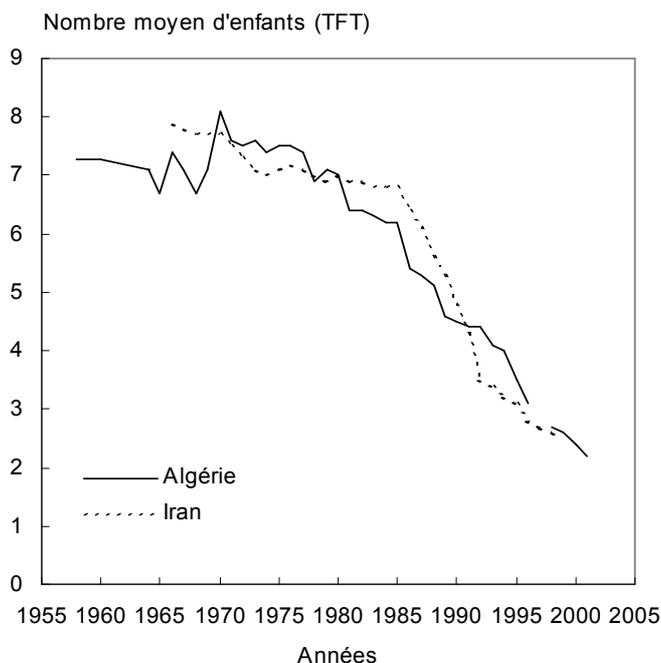


Sources : Algérie (Ouadah-Bedidi, 2004) ; Iran (Ladier-Fouladi, 2003) Tunisie (Waltisperger et al., 2001) ; Maroc (Ouadah-Bedidi et al., 2000) ; Égypte (Fargues, 2002) ; Turquie (Behar, 2002) ; Jordanie (EDS 1990, EDS 1997 et EDS 2002) ; Syrie (EDS 1993) ; Liban (Rizkallah et al. 1997) ; Yémen (EDS 1997) ; Oman (OCHS 1988 et OFHS 1995) ; Qatar (QCHS 1987) et Bahreïn (BCHS 1989)

De toutes ces expériences nationales, l'Algérie et l'Iran ont tous les deux connus une transition de la fécondité semblable mais très différente de celle des pays de la région de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient. Cette particularité ne tient pas à la période à laquelle la baisse de la fécondité s'est enclenchée. En effet, la plupart des pays ont démarré ce processus au même moment, durant les années 1960-70. La particularité de ces deux pays tient au rythme de la baisse de la fécondité. Que ce soit en Algérie ou en Iran, la fécondité a diminué, jusqu'au milieu des années 1980, à un rythme relativement lent. La fécondité des Algériennes et des Iraniennes est alors proche de celle des pays qui n'avaient pas encore connu une baisse de la fécondité, accusant alors un certain retard par rapport à la Turquie, l'Égypte, le Maroc, la Tunisie et le Liban. Puis, à partir de cette date, on assiste littéralement à une chute des niveaux de fécondité. Si bien que dix ans plus tard, les Algériennes et les Iraniennes mettaient en moyenne au monde autant d'enfants que les femmes des pays qui avaient démarré leur transition de la fécondité dans les années 1960, rattrapant ainsi subitement leur retard. Finalement, 66% de la baisse de la fécondité en Algérie et 85% de celle de l'Iran ont eu lieu à partir de 1985 ; et respectivement 49,1% et 72,5% des baisses de la fécondité algérienne et iranienne se sont déroulées entre 1985 et 1995.

Graphique 2

Niveaux et tendances de la fécondité en Algérie et en Iran



Sources : Algérie : Ouadah-Bedidi (2004), Iran : Ladiar-Fouladi (2003)

...Mais des déterminants proches différents

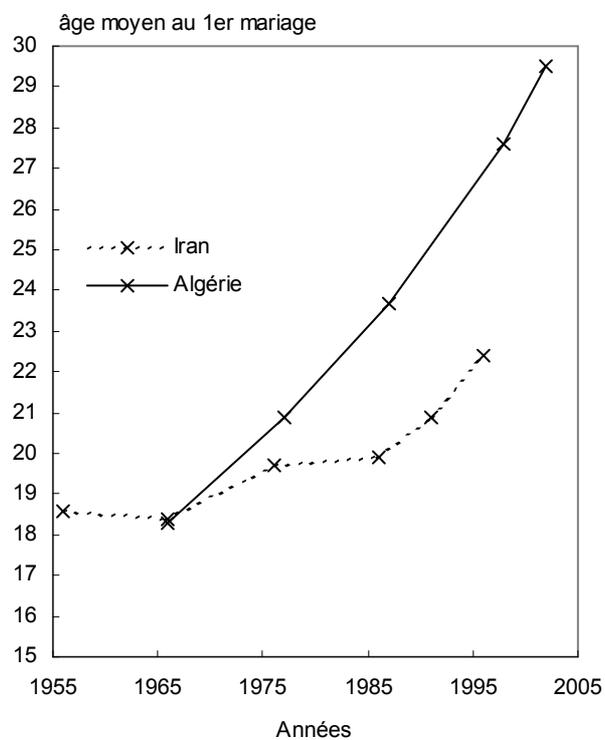
Si la fécondité algérienne a diminué de la même façon que l'iranienne, les facteurs directs de ces baisses ont été très différents. En effet, l'étude des déterminants proches de la baisse de la fécondité en Algérie et en Iran plus que jamais nous révèle l'existence de chemins différents empruntés pour aboutir au final à un même phénomène, la baisse de la fécondité.

Âge au premier mariage

L'entrée en union est une variable importante du processus de reproduction en Algérie et en Iran. Dans la mesure où les naissances ont lieu quasi-exclusivement au sein du mariage, tout recul ou avancée de l'âge au premier mariage aura une influence sur la durée de vie féconde des femmes.

Graphique 3

Âge moyen au premier mariage en Algérie et en Iran



Sources : Algérie : Ouadah-Bédidi (2004) ; Iran : recensements (1956, 1966, 1976, 1986, 1991 et 1996)

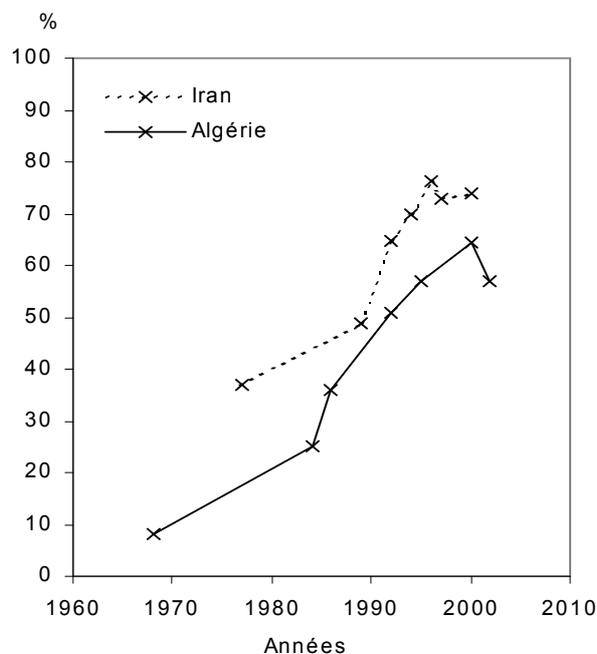
Depuis le milieu des années soixante, aussi bien les Algériennes que les Iraniennes ont retardé leur entrée en union. Mais en Algérie, le retard a été spectaculaire, passant de 18 à 29 ans entre les années 1966 et 2002 ; alors qu'en Iran comparativement il a été moins important. Si bien qu'à la fin des années 1990, les Algériennes se mariaient 5 ans plus tard que les Iraniennes ; alors qu'en 1966, elles se mariaient relativement aux mêmes âges (respectivement 18,4 ans et 19,0 ans en moyenne).

Recours aux méthodes contraceptives

Si les femmes algériennes se marient beaucoup plus tard, les Iraniennes ont plus souvent recours à la contraception. Durant la deuxième moitié des années 1980, donc plus ou moins au début de la forte baisse de la fécondité, la moitié des Iraniennes recouraient à la contraception, contre un tiers des Algériennes. Depuis, Algériennes mais aussi Iraniennes ont augmenté leur recours à la contraception, celle-ci devenant d'une utilisation très courante. Malgré ces hausses, les Algériennes ont toujours un retard par rapport aux Iraniennes, avec environ 10% d'utilisatrices en moins.

Graphique 4

Taux de prévalence de la contraception en Algérie et en Iran



Sources : Algérie : Ouadah-Bédidi (2004) ; Iran : Mehryar (2001), enquête sur les caractéristiques socio-économiques des ménages (2002)

Les méthodes contraceptives utilisées par les Algériennes et les Iraniennes ne sont pas les mêmes. En Algérie, les femmes ont plus souvent recours à des méthodes modernes (9 utilisatrices sur 10) ; et parmi ces méthodes la pilule domine fortement. Entre 1992 et 2002, l'importance du recours à la pilule s'est accentué touchant 8 utilisatrices sur 10. Quant au stérilet, malgré une forte campagne de mobilisation pour le promouvoir, son recours est resté faible et constant (5% en moyenne) sur toute la période de baisse de la fécondité. En Iran, les méthodes contraceptives sont plus variées. En 1992, elles sont un peu plus d'un tiers prendre la pilule, un tiers à pratiquer le retrait, le tiers restant des femmes utilisatrices a recours au préservatif, au stérilet et à la stérilisation. En 2002, la pratique du retrait et le recours à la pilule ont diminué au profit de la stérilisation féminine. Cette méthode est devenue de plus en plus courante, touchant 28% des Iraniennes. En comparaison, à peine 1-2% des algériennes utilisant une contraception y ont recours.

Tableau 1

Répartition des femmes utilisatrices de moyens contraceptifs selon les méthodes en Algérie et en Iran

	a) Algérie					b) Iran				
	1986	1992	1995	2000	2002	1989	1992	1996	2000	2002
Traditionnelle	12,5	18,4	13,3	21,7	8,8	35,0	29,6	23,7	21,3	19,5
Moderne, dont :	87,5	81,6	86,7	78,3	91,2	58,7	70,4	72,0	78,1	80,5
Pilule	74,4	76,2	76,5	69,2	82,4	40,8	37,0	28,6	26,9	34,3
Stérilet	5,8	4,7	7,3	6,7	5,5	6,7	10,3	10,9	10,9	10,4
Stérilisation féminine	-	2,1	-	-	1,4	-	12,1	19,6	24,4	20,8
Préservatif	-	0,9	-	-	-	11,3	9,7	7,4	7,4	8,2

Sources : Sources : Algérie : Ouadah-Bédidi (2004) ; Iran : enquêtes CAP (1989, 1992, 1996) citées dans Mehryar (2000) ; IDHS 2000 ; Enquêtes sur caractéristiques socio-économiques des ménages (2002).

Les déterminants proches

Le modèle de Bongaarts⁴, dont l'objectif est de déterminer le rôle de quatre variables proches sur la baisse de la fécondité (le mariage, la contraception, l'infécondité post-partum et l'avortement), met bien en lumière les différences qui existent entre la transition de la fécondité de l'Algérie et celle de l'Iran (Bongaarts, 1993).

⁴ Selon ce modèle, on a : $TFT = TFBM * C_m * C_c * C_a * C_i$ (où TFBM est le taux de fécondité biologique maximum ou fécondité potentielle).

Tableau 2

Indices du modèle de Bongaarts en Algérie et en Iran

	a) Algérie				b) Iran			
	1970	1986	1992	2002	1977	1988-89	1996	2000
Effet du mariage (Cm)	0,73	0,68	0,53	0,37,	0,82	0,75	0,53	0,56
Effet de la contraception (Cc)	0,97	0,68	0,56	0,49	0,66	0,54	0,23	0,25
Effet de l'allaitement (Ci)	0,75	0,73	0,77	0,77	0,68	0,82	-	0,84
Réduction relative de la fécondité (1-Cm*Cc*Ci)	0,47	0,66	0,77	0,86	0,63	0,67	-	0,88

Sources : Sources : Algérie : Ouadah-Bédidi (2004) ; Iran : enquête IFS 1977, enquête estimation de la croissance de la population (1988-89), enquête CAP 1989, enquête IDHS 2000

Dans les deux pays, tous les indicateurs du modèle de Bongaarts ont évolué dans le temps. Le recul de l'âge au mariage et le recours croissant à la contraception ont été les principaux moteurs des baisses de la fécondité algérienne et iranienne. Et de l'autre côté, la durée d'infécondité post-partum a eu tendance à diminuer, réduisant les effets du mariage et de la contraception. Cet effet a été plus important en Iran qu'en Algérie. Mais au-delà de ce schéma général, des différences de taille existent.

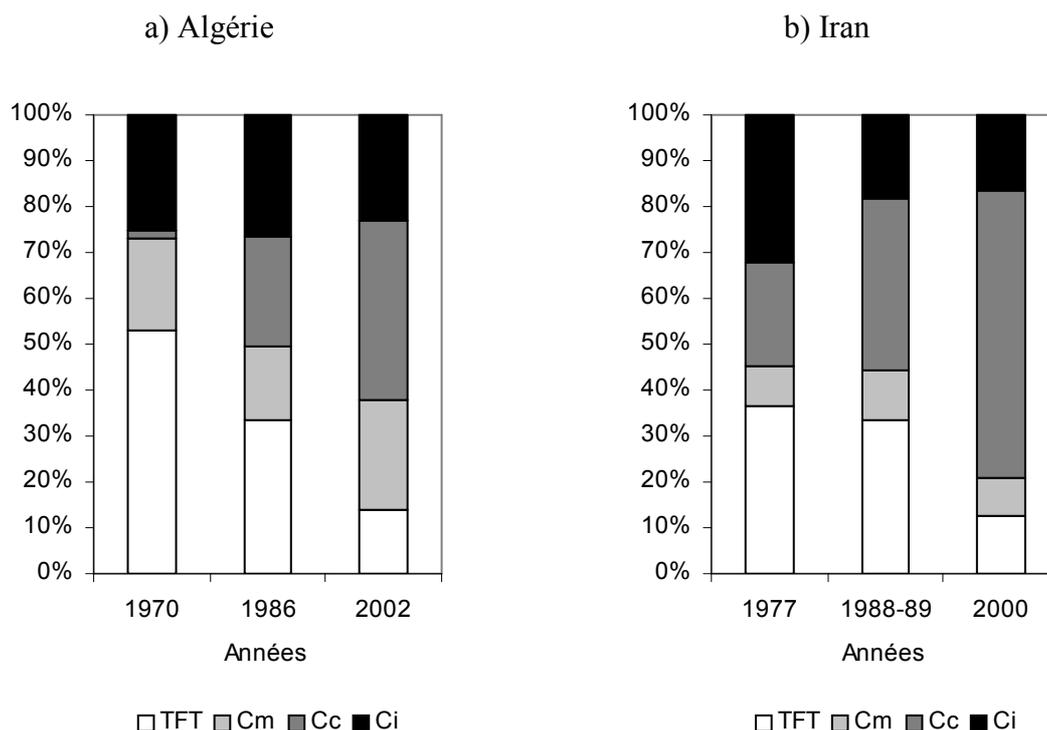
En Algérie, le mariage a été le principal facteur de la baisse de la fécondité au début de sa transition. Puis, la baisse de la fécondité s'est accélérée avec toujours une élévation de l'âge au premier mariage mais aussi avec une utilisation croissante de la contraception. Ainsi, au milieu des années 1980 et au début des années 1990, mariage et contraception ont un rôle aussi important sur la réduction de la fécondité. Enfin, en 2002, le rôle de la contraception a pris de l'ampleur, contribuant pour 39% à la réduction de la fécondité potentielle.

En Iran, la baisse de la fécondité a été principalement le fruit d'une utilisation de la contraception. Dès les années 1970, ce facteur domine et il dominera durant tout le processus de baisse de la fécondité. Son rôle n'a cessé de croître, réduisant la fécondité potentielle de 63% depuis le milieu des années 1990. Cette forte influence de la contraception dans la baisse de la fécondité est, il est vrai, due à la très forte proportion d'utilisatrices. Mais il reflète aussi, et c'est ce qui le différencie avec l'Algérie de 2002, les méthodes contraceptives utilisées, notamment le fait que les Iraniennes aient recours de plus en plus souvent à des méthodes irréversibles. Face à l'importance du rôle de la contraception, le mariage a eu une incidence

moins forte sur la baisse de la fécondité, et cela bien que les Iraniens aient retardé leurs unions au fil des ans.

Graphique 5

Décomposition des effets réducteurs des variables intermédiaires du modèle de Bongaarts sur la fécondité potentielle en Algérie et en Iran



Note : Cm : effet de la contraception ; Cc : effet du mariage ; Ci : effet de l'infécondité post-partum.

Sources : Sources : Algérie : Ouadah-Bédidi (2004) ; Iran : enquête IFS 1977, enquête sur estimation de la croissance de la population (1988-89), enquête CAP 1989, enquête IDHS 2000.

Une transition de la fécondité dans un contexte de modernisation

Dans la théorie classique de la transition démographique, la modernisation désignait les changements structurels liés au développement socio-économique. Dans les théories explicatives de la baisse de la fécondité, l'instruction et plus particulièrement celle des femmes, apparaît comme un facteur important dans le processus de baisse de la fécondité. L'hypothèse théorique est alors : une relation négative entre l'instruction et la fécondité. Selon Caldwell (1982), d'une part, le coût des enfants augmente du fait que les parents

doivent investir plus pour leur scolarisation, et d'autre part, l'école permet d'accélérer le changement culturel, en diffusant de nouvelles valeurs en rupture avec les normes. L'instruction des femmes joue alors un double rôle (Joshi et David, 2002). Un rôle matérialiste qui influence la demande d'enfant et un rôle culturel qui améliore le statut et l'autonomie des femmes. D'après la vision féministe de la reproduction, l'accès à l'éducation et à l'emploi moderne améliore le statut de la femme. Le déclin du pouvoir masculin sur le processus de reproduction, associé à l'augmentation du coût d'opportunité des enfants, aura ainsi un effet négatif sur la fécondité.

L'instruction des femmes leur permet dans un premier temps de changer d'aspirations: une vie vouée exclusivement à la reproduction n'est plus le seul idéal des femmes instruites. D'autre part, l'instruction prolongée permet théoriquement un meilleur accès aux emplois qualifiés, et dans ces conditions, les femmes y renoncent difficilement. Une famille nombreuse constitue alors une contrainte pour une femme qui a choisi d'avoir parallèlement une carrière professionnelle. Concrètement, une femme instruite qui travaille n'a plus assez de temps pour se consacrer pleinement à l'éducation des enfants. Elle décide alors d'en avoir peu. Une fois prise la décision de réduire sa descendance, il reste à la mettre en pratique. Et à ce niveau également l'instruction est un facteur qui augmente les chances de réussite d'un tel projet : une meilleure instruction permet un meilleur accès aux informations et connaissances concernant la contraception (médias, journaux, livres, etc.).

Fécondité et niveau d'instruction en Algérie et en Iran

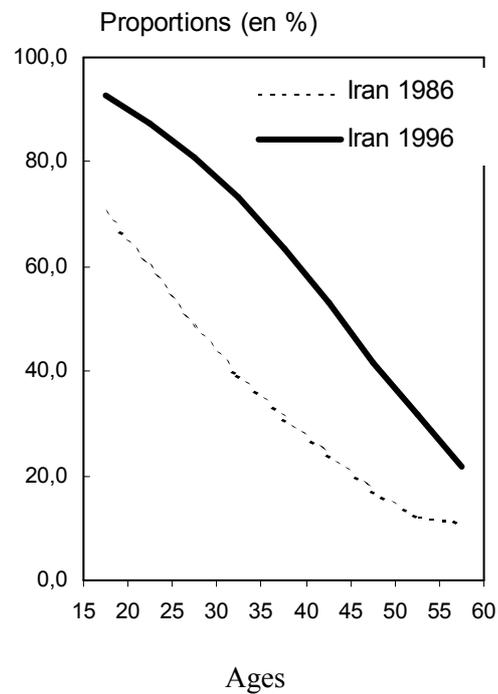
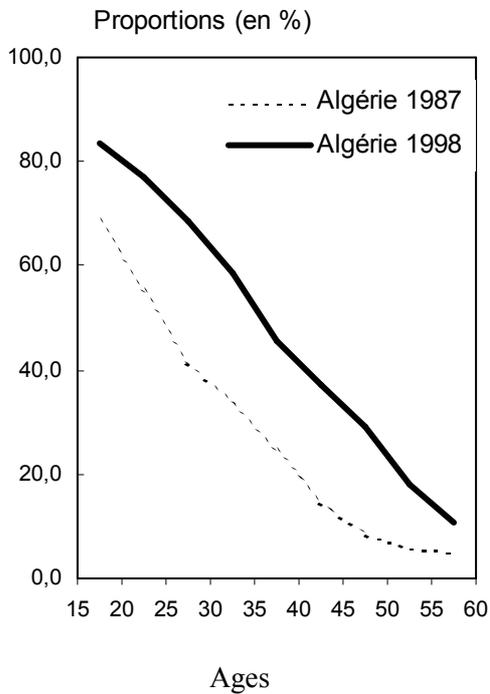
L'Algérie et l'Iran ont connu une amélioration considérable de la scolarisation (graphique 6). En effet dans les années soixante environ une femme sur 6 âgée de 10 ans ou plus était alphabétisée (1 sur 6 en Iran et 1 sur 7 en Algérie). Trente ans plus tard, les taux d'alphabétisation ont été multipliés par quatre, passant de 16% à 70% en Iran et de 14% à 60% en Algérie principalement du fait d'une scolarisation massive des jeunes générations. Les taux de scolarisation féminins sont ainsi passés de 34% à 90% en Iran et de 37% à 81% en Algérie. À partir du milieu des années quatre-vingt, les femmes âgées de 20 à 29 ans sont alphabétisées dans 50% des cas (contre moins de 15% dans les années soixante). Ce sont justement elles qui vont contribuer le plus à la reproduction durant la décennie suivante. Et c'est précisément entre le milieu des années quatre vingt et le milieu des années quatre vingt dix que la baisse de la fécondité a été la plus rapide aussi bien en Algérie qu'en Iran.

Graphique 6

Taux d'alphabétisation des Algériennes et Iraniennes

a) Algérie

b) Iran

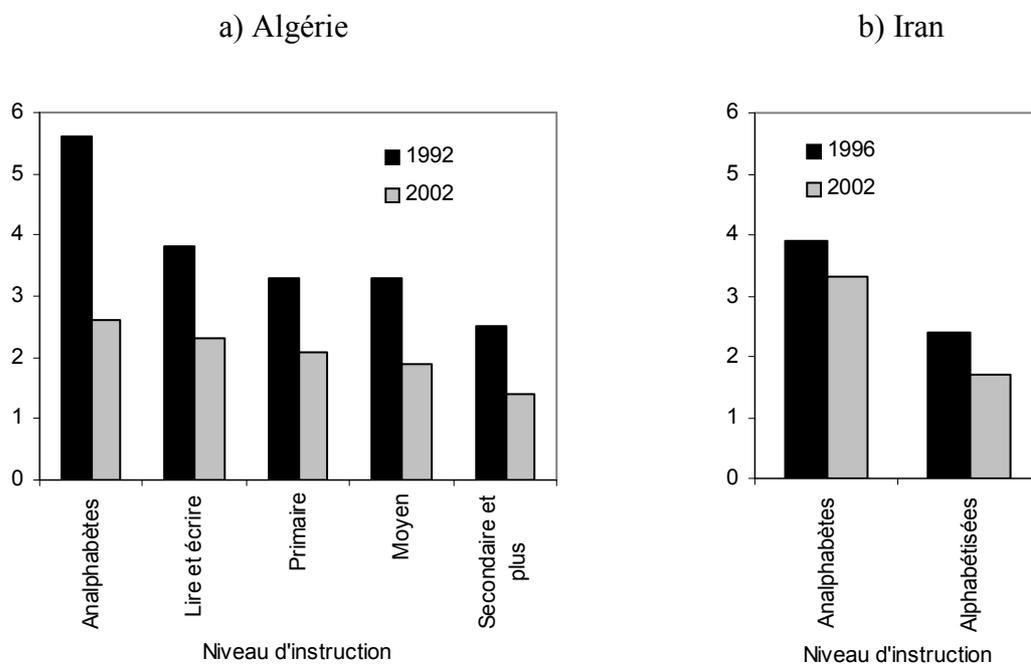


L'hypothèse d'une relation négative entre l'instruction des femmes et la fécondité semble vérifiée pour l'Algérie et l'Iran. Les femmes instruites mettent au monde moins d'enfants que les analphabètes. En 1992, le taux de fécondité totale des Algériennes instruites est plus de 2 fois moins élevé que le taux de fécondité des femmes analphabètes. Il suffisait seulement que la femme sache lire et écrire pour que sa fécondité diminue. Dix ans plus tard, en 2002, le taux de fécondité totale chez les femmes algériennes a fortement chuté, cela quel que soit leur niveau d'instruction, aussi bien chez les femmes analphabètes que les femmes instruites. Les différences de fécondité entre les niveaux d'instruction existent toujours, les Algériennes ayant atteint le niveau primaire avaient en moyenne 2,1 enfants et celles qui avaient fini le cycle primaire en avaient moins de 2. Enfin, il est important de noter que les femmes analphabètes sont celles qui ont le plus réduit leur descendance, avec une diminution annuelle de 7% en moyenne entre 1992 et 2002, contre 4-5% pour les femmes instruites. En Iran, la fécondité varie aussi fortement selon le niveau d'instruction des femmes. En 1996, les Iraniennes qui n'avaient jamais été scolarisées avaient une fécondité supérieure de 38% par rapport aux autres. En 2002, qu'elles soient instruites ou analphabètes, les Iraniennes ont réduit leur fécondité. Les femmes analphabètes d'Iran, contrairement à celles d'Algérie, ont

réduit leur fécondité à un niveau moindre que les femmes instruites. Ainsi, les écarts de fécondité entre les analphabètes et les femmes alphabétisées se sont creusés.

Graphique 7

Taux de fécondité totale selon le niveau d'instruction en Algérie et en Iran



Sources : Algérie (Enquête Papchild 1992 et enquête Papfam 2002) ; Iran (Enquête fécondité du recensement de 1996 ; enquête sur les caractéristiques socio-économiques des ménages, 2002)

L'instruction des femmes a contribué de deux manières en Algérie et en Iran. D'abord, et c'est sûrement l'élément qui a joué le plus, les femmes ont atteint des niveaux d'instruction à partir du milieu des années 1980 qui ont toujours été associés à des niveaux de fécondité plus bas. À cela s'ajoute une diminution de la fécondité chez l'ensemble des femmes, quel que soit leur niveau d'instruction. Ces deux effets conjugués ont conduit à une véritable chute des niveaux de la fécondité dans les deux pays.

Fécondité et activité des femmes en Algérie et en Iran

Si les femmes algériennes et iraniennes sont de plus en plus instruites, elles ne sont pas beaucoup présentes sur le marché du travail (graphique 8). Cette faible activité économique des femmes n'est pas propre à l'Algérie et l'Iran ; elle concernerait l'ensemble des pays

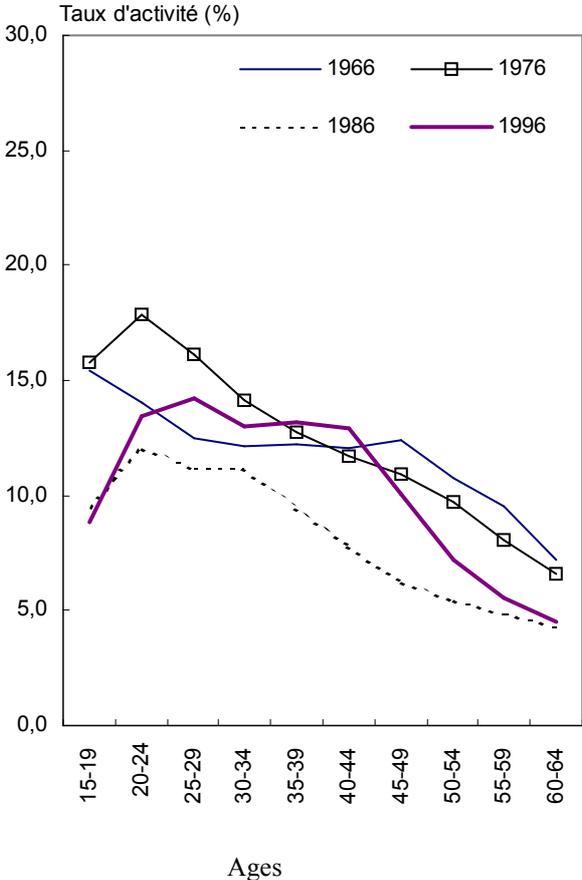
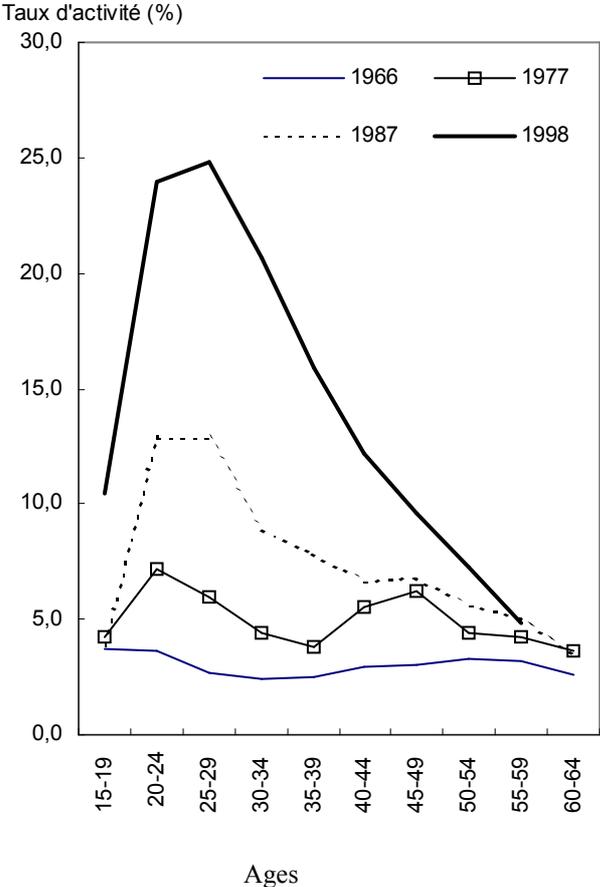
arabes (Fargues 2003). Il faut souligner toutefois que ces niveaux d'activité féminine sont sous-estimés par les sources locales (recensements, enquêtes). En Algérie comme en Iran, les femmes au foyer exerçant une activité économique informelle se déclareront le plus souvent comme inactives. Ainsi, le taux d'activité des femmes âgées de 15-64 ans est de 16% en Algérie en 1998 et de 11% en Iran en 1996. Pourtant il n'existe pas de discrimination entre les sexes dans les textes juridiques relatifs au travail aussi bien en Algérie qu'en Iran. L'homme y est défini comme le seul chef responsable qui doit subvenir aux besoins de sa famille. Enfin, la femme qui veut travailler est soumise à l'autorisation de son époux. En Iran, comme en Algérie si une femme veut garantir son droit au travail après le mariage, elle doit clairement le stipuler dans le contrat de mariage. Concrètement si, après le mariage, le mari oblige sa femme de quitter son travail, elle peut avancer cet argument pour demander le divorce, si cela a été mentionné dans le contrat de mariage.

Graphique 8

Taux d'activité des femmes par âge en Algérie et en Iran

a) Algérie

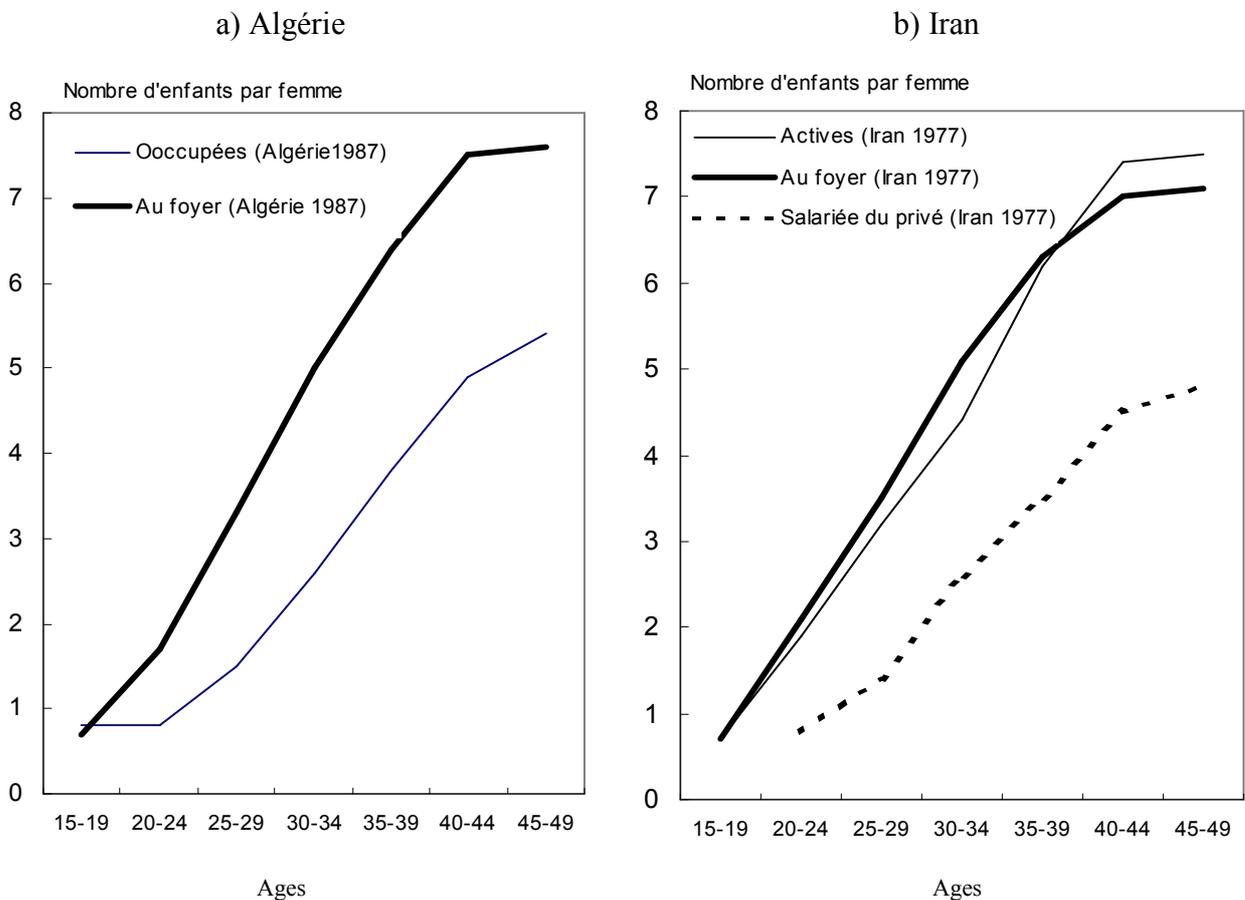
b) Iran



Une « désactivité » des femmes après le mariage en Algérie est très visible sur l'évolution des taux d'activité par âge des femmes (graphique 8). Entre 15 et 29 ans, les taux d'activité augmentent, atteignant un maximum de 25% en 1998 dans le groupe d'âge 25-29 ans. À partir de 30 ans, âge qui correspond en moyenne à l'entrée au premier mariage des femmes, les taux d'activité baissent rapidement pour atteindre 15% à 35-39 ans. En Iran, les taux d'activité sont moins élevés qu'en Algérie notamment dans les groupes d'âges 20 à 35 ans et ont peu changé au fil des ans. La « désactivité » des femmes aux âges jeunes n'est plus observée à partir du milieu des années 1980. Les femmes célibataires actives semblent garder leur emploi après leur mariage. Pour Marie Ladier (2003), cette situation reflète d'une part une évolution des comportements des jeunes femmes mais aussi les difficultés financières des familles qui les poussent à conserver leur emploi après le mariage. Cette situation signifie toutefois que les Iraniennes trouvent plus facilement des solutions pour concilier vie professionnelle et vie familiale que leurs homologues algériennes, les mères de ces femmes servant souvent de relais pour la garde des enfants.

Graphique 9

Nombre moyen d'enfants par femmes en Algérie et en Iran selon l'activité



Cependant, bien que les femmes actives ne soient pas très nombreuses, et bien qu'elles ne le restent pas après le mariage pour plusieurs autres raisons que celles liées à l'accord du mari, cette activité a un effet important sur la baisse de la fécondité (graphique 9). Ceci est très visible dans le cas de l'Algérie où les femmes qui occupaient un emploi salarié en 1987 avait un nombre moyen d'enfants deux fois moins élevé que les femmes au foyer. En revanche en Iran cette relation négative entre la descendance et l'activité n'est pas vérifiée sauf dans le cas des femmes occupées dans le secteur privé. Ces dernières ont à chaque âge, comme les femmes occupées algériennes, deux fois moins d'enfants que les femmes au foyer.

L'instruction puis l'activité des femmes apparaissent comme de puissants déterminants du nombre d'enfants que les femmes vont mettre au monde. Dans le cas de l'Algérie ces deux facteurs sont aussi importants d'abord en retardant la mise en union des femmes puis en améliorant leur statut économique avec plus d'indépendance vis à vis du mari et de la famille en général. Dans le cas de l'Iran, plus que l'activité c'est l'instruction des femmes qui semble influencer le niveau de la fécondité. Les femmes se marient plus tôt et lorsqu'elles sont actives et occupées elles le restent après le mariage. Dans les deux cas, l'arrivée des générations nouvelles, de plus en plus instruites, aspirant à concilier vie professionnelle et vie familiale amènera la fécondité de ces femmes à baisser encore plus.

...sous fond de crise économique

Si des facteurs de développement tels que l'instruction et l'activité salariale des femmes ont conduit à une réduction de la fécondité, d'une part en améliorant le statut de la femme et d'autre part en retardant le mariage, ils ne sont certainement pas les seuls à l'avoir conduit à des niveaux aussi bas, notamment en milieu rural et dans les couches les plus défavorisées.

Afin d'expliquer des schémas de transitions de la fécondité dans le monde qui ne se sont pas accompagnés d'un développement et d'une modernisation socio-économique, des auteurs ont avancé l'idée d'une transition entraînée par la crise (Lesthaeghe, 1989). Plusieurs exemples à travers le monde en témoignent : en Amérique latine (Cosío-Zavala, 1995, 1999), en Afrique (Vimard, 1997) et en Asie (Adnan, 1997 ; Courbage, 1998).

Dans le cas de l'Algérie et l'Iran, la transition de la fécondité a d'abord été initiée par un développement socio-économique qui a permis de jeter les bases solides pour un

changement structurel des comportements de la population. Lorsque cette maturation sociale s'est développée avec notamment une expansion fantastique de la scolarisation et une instruction des femmes de plus en plus importante, l'arrivée d'une crise économique aiguë dans un contexte de libre choix de planning familial a permis de développer une sorte de malthusianisme de crise. La population, désormais instruite réfléchi pour trouver des solutions au niveau du ménage puisque la société ne peut plus prendre en charge les coûts des familles nombreuses. Le résultat est que la fécondité baisse encore plus, puisque désormais la volonté d'avoir moins d'enfants existe et les moyens à mettre en œuvre sont disponibles.

En Algérie, les premières décennies de l'indépendance ont vu l'économie algérienne se baser exclusivement sur une politique intensive centrée sur les hydrocarbures. L'industrie, le BTP, et les services ont été les principaux secteurs pourvoyeurs d'emplois, l'agriculture ayant été marginalisée. Au milieu des années 1980, depuis la chute brutale du prix des hydrocarbures, l'Algérie connaît une crise économique structurelle. L'économie algérienne, basée quasi exclusivement sur les exportations de pétrole et du gaz (60% de recettes budgétaires et 95% des exportations), connaît alors une chute brutale des taux de croissances, une inflation galopante et un taux de chômage en hausse continue. En Iran, la situation a été similaire sur le plan économique, le pays s'orientant dès les années 1960-70 vers une économie de rente pétrolière. À cela s'ajoute depuis la Révolution islamique, l'isolement sur l'échiquier international, la guerre Iran-Iraq et l'embargo économique. Comme en Algérie, c'est le pétrole qui cachait toutes les misères qui se développaient dans les couches sociales moyennes et pauvres.

La rente pétrolière permettait ainsi à la population, qui croissaient en moyenne de 3% par an, de survivre. Les prix des principaux produits de base étaient subventionnés par l'état, et les revenus d'exportations servaient de plus en plus à l'importation de produits de consommation, qui faisaient un grand défaut dans l'économie de ces deux pays, et dont les pénuries devenaient de plus en plus fréquentes.

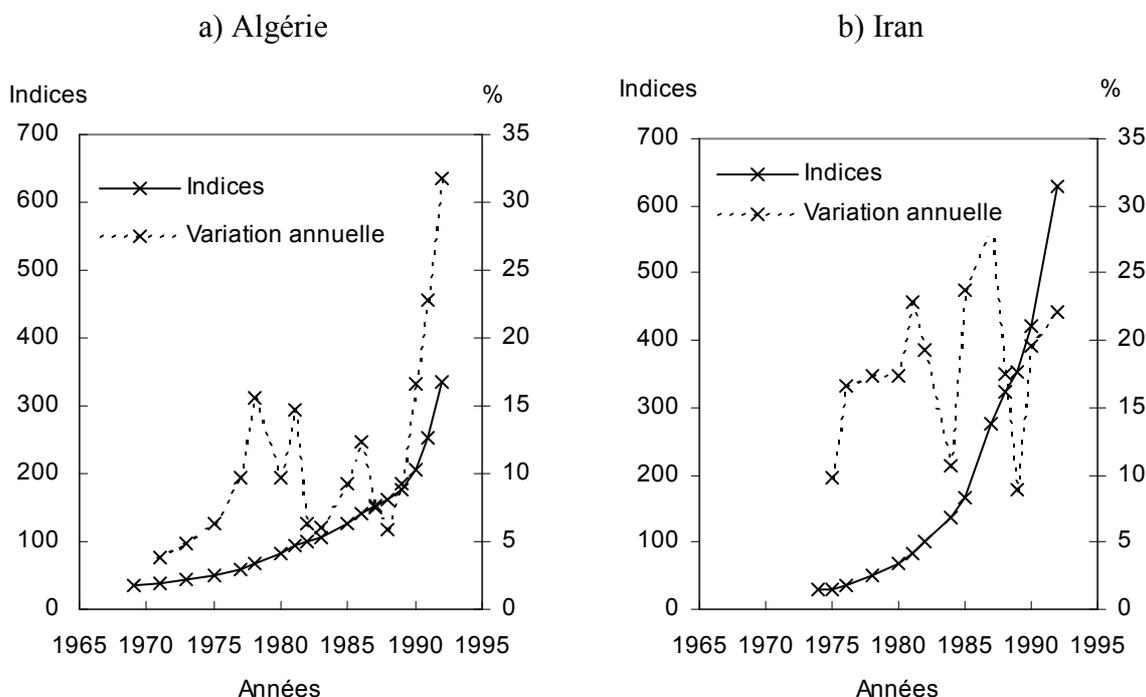
Une forte diminution du pouvoir d'achat des ménages

Dans les deux pays, on a assisté à une très forte hausse des prix à la consommation. Entre 1973 et 1992, les prix ont augmenté de 912% en Algérie et de 2129% en Iran, entraînant une dégradation considérable du niveau de vie des populations (graphique 10). Depuis le milieu des années 1980, l'inflation algérienne n'a cessé de croître, atteignant un pic la dernière année d'observation (1992). En Iran, les prix augmentent fortement chaque année

depuis le milieu des années 1970 (une moyenne annuelle de 18,8% est observée). Des pics de croissance des prix sont observés, notamment au milieu des années 1980.

Graphique 10

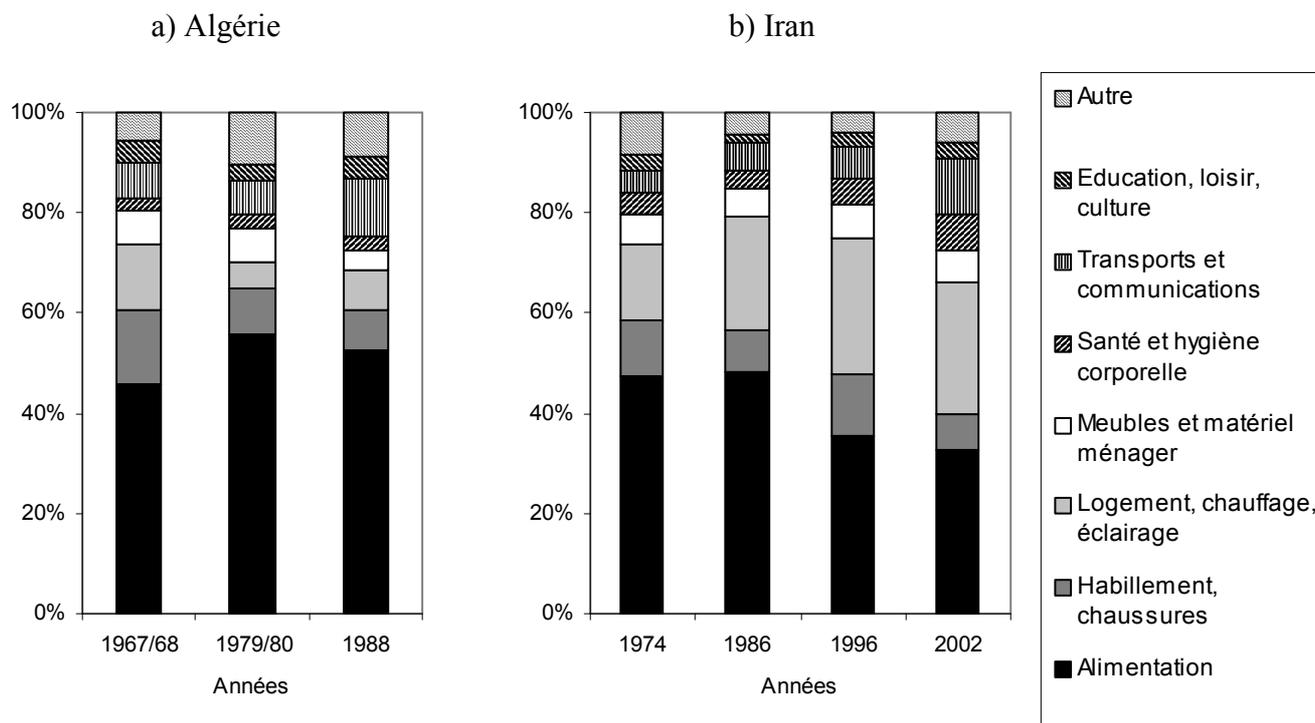
Indices et variations annuelles des prix à la consommation en Algérie et en Iran



Autre révélateur des difficultés économiques rencontrées par les Algériens et les Iraniens, la répartition des dépenses des ménages (graphique 11). Les dépenses dans l'alimentation et le logement, deux postes essentiels de la vie de tous, représentent aussi bien en Algérie qu'en Iran 60% des dépenses des ménages. Les années 1980 ont été celles où les ménages ont le plus augmenté leurs dépenses dans ces deux postes. Cette pression grandissante est surtout visible en Iran où, en 1986, alimentation et logement représentaient 70% des dépenses des ménages. Notons ici que les ménages algériens dépensent une part plus importante de leurs revenus à l'alimentation et une part moins importante dans le logement qu'en Iran. Cette différence s'explique largement par la crise du logement que connaît le pays depuis plusieurs années.

Graphique 11

Répartition des dépenses des ménages algériens et iraniens



Le chômage

À la forte croissance de la cherté de la vie s'ajoute le chômage qui touche plus particulièrement les jeunes.

Le taux de chômage global en Algérie a été estimé à 33% au recensement de 1966. Depuis cette date et jusqu'au milieu des années 80, il a entamé une baisse importante à la suite des plans de développement engagés ; il est tombé à 22% en 1977 et à 10% en 1985 (graphique 12). Entre 1985 et 1990, le taux de chômage a doublé passant de 10 à 20% puis sous l'effet conjugué du manque de créations d'emploi et des licenciements massifs de salariés suite aux programmes d'ajustements, le chômage a gagné du terrain atteignant 30% de la population en 1998. En 2001, le taux de chômage a été évalué à 27% de la population touchant ainsi plus de 2 millions de personnes. Le niveau du chômage, frappe particulièrement les jeunes primo-demandeurs (3 chômeurs sur 4 n'ont aucune expérience professionnelle et plus de 8 chômeurs sur 10 sont âgés de moins de 30 ans). En 1992, le taux de chômage était de 66% chez les jeunes de moins de 20 ans et de 44% chez ceux âgés de 20 à 24 ans. En 2001, les taux de chômage chez les jeunes âgés de moins de 25 ans ont diminué

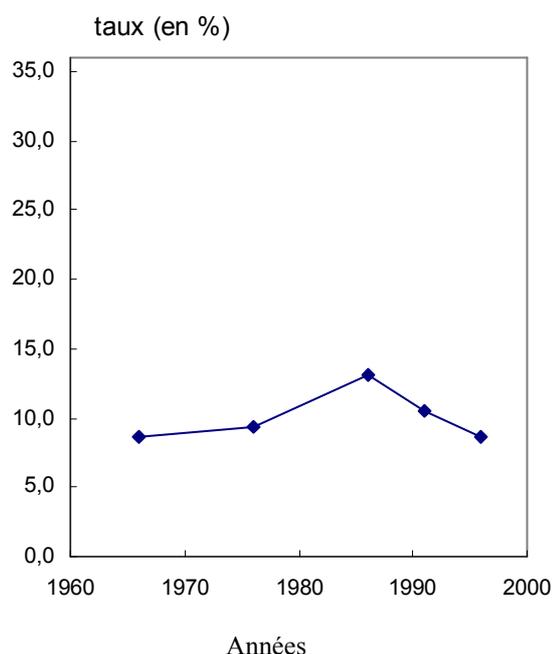
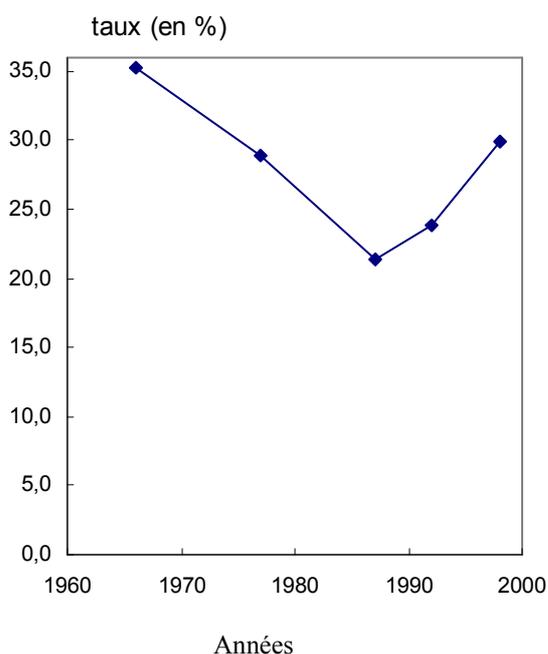
(17% avant 20 ans et 29% à 20-24 ans) du fait notamment de la poursuite des études, de la politique de « l'emploi des jeunes » qui s'est développée mais aussi parce que les jeunes n'attendent plus d'avoir l'emploi adéquat mais font des « petits boulots » occasionnels afin de faire face à leurs besoins. Par contre, à 25-29 ans, 1 jeune sur 4 est toujours au chômage.

Graphique 12

Taux de chômage des 15 ans et plus en Algérie et en Iran

a) Algérie

b) Iran



En Iran, la situation est un peu différente. Si le problème de l'emploi est une réalité de la société iranienne, le taux de chômage est très inférieur au niveau observé en Algérie. Par ailleurs, il a peu évolué ses les trente dernières années. En effet, en 1966, le chômage touche 8% de la population âgée de 15 ans et plus. Trente ans plus tard, ce taux reste constant (8,6%). Une hausse du chômage a été observée en 1986, mais elle est sans commune mesure avec ce qui a été observé en Algérie (graphique 12). Le problème de l'emploi en Iran se situe plus au niveau d'une importante pluri-activité, malheureusement non mesurable à partir des recensements. Souvent les actifs sont obligés de cumuler deux, voire même trois, emplois dans la même journée pour pouvoir faire face aux difficultés financières et à la baisse du niveau de vie. Comme en Algérie, le chômage en Iran est plus important chez les jeunes. Il touche 16% des iraniens âgés de 20-24 ans en 1996.

La crise du logement en Algérie

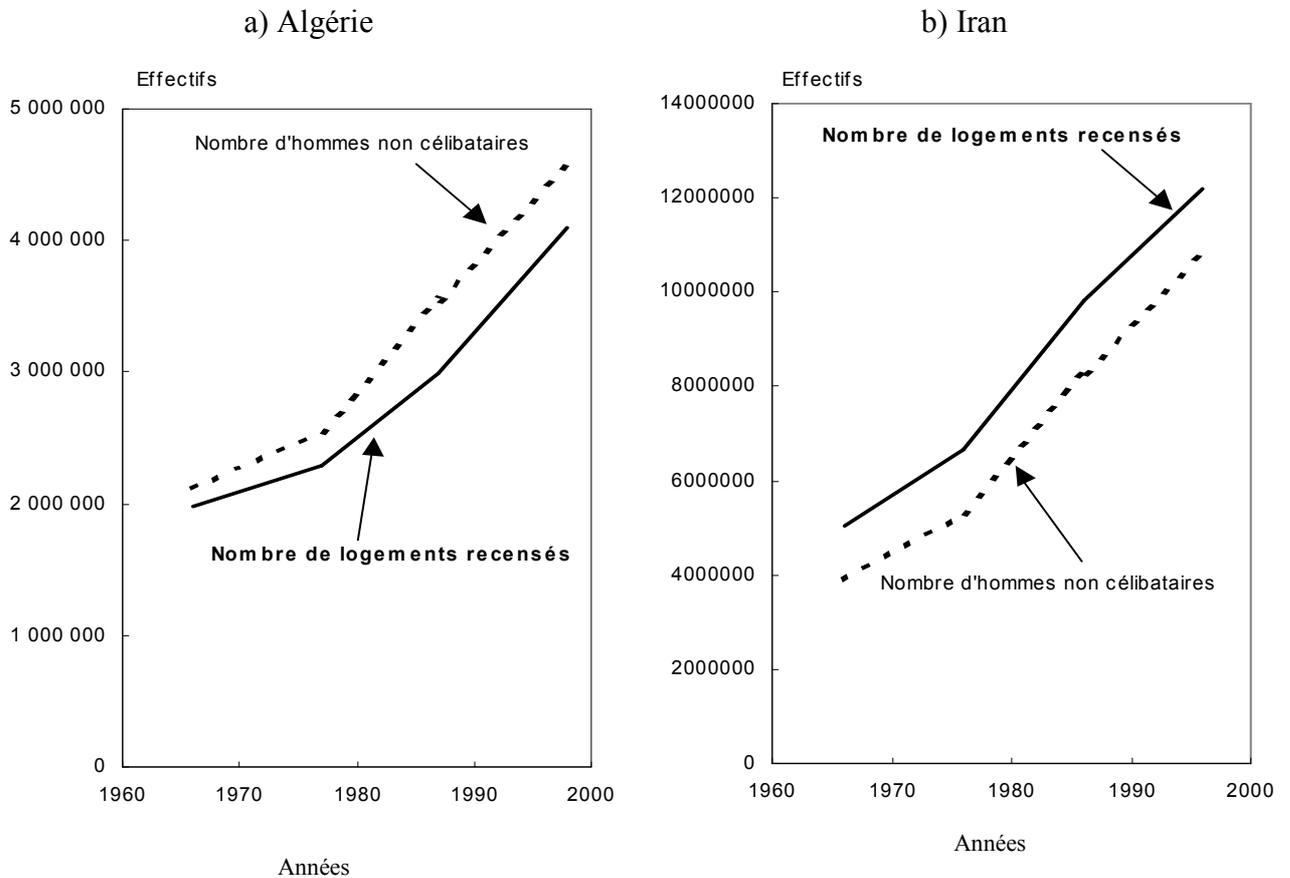
Aux difficultés grandissantes des jeunes à trouver un emploi, à faire des économies pour faire face aux dépenses liées au mariage, puis les difficultés des parents à subvenir aux besoins d'une famille nombreuse, il faut ajouter un autre problème en Algérie: celui de la crise du logement (Guetta et Megdiche 1990, Ouadah-Bedidi et Ouali, 2003). Cette crise aiguë du logement, qui a duré plusieurs décennies, a contraint les jeunes couples, qui aspirent de plus en plus à vivre en famille nucléaire dans un logement indépendant de celui de leurs parents, à retarder encore plus leur mariage. En 1992, les femmes algériennes qui se sont installées avec leur conjoint dans une maison indépendante après le mariage s'étaient mariées 2 à 3 ans plus tard que celles qui se sont installées chez la belle-famille. Si une partie de ces jeunes finissent par se marier même tardivement, ils se résignent à aller vivre temporairement chez les beaux-parents, dans l'attente de trouver un logement. Cette accumulation de la demande de logements d'année en année aggrave de plus en plus le marché du logement qui accentue la crise déjà bien installée. Actuellement en Algérie, plus de sept personnes vivent dans le même logement, souvent inadapté pour une famille nombreuse (en moyenne 3 personnes par pièce). Par ailleurs, depuis la fin des années quatre vingt plus de 150 000 mariages sont enregistrés à l'état civil chaque année, augmentant de plus en plus la pression sur les logements disponibles. Ces derniers, évoluant très lentement sont toujours restés en deçà des besoins de la population puisque la courbe donnant l'évolution de la population masculine non célibataire depuis les années soixante se trouve largement au dessus de celles des logements disponibles recensés durant cette même période (graphique 13).

La crise de logement a eu un double effet en Algérie, d'abord en dissuadant les jeunes célibataires à contracter un mariage avant la trentaine, ensuite en poussant les jeunes couples à avoir moins d'enfants dans un logement étroit qu'ils partagent le plus souvent avec la belle-famille (beaux-parents et enfants célibataires).

En Iran, la situation est différente. Le pays ne connaît pas de crise de logement telle qu'on l'a définie dans le cas de l'Algérie. Il est vrai que depuis quelques années les jeunes mariées, aspirant le plus souvent à vivre en ménage nucléaire habitent quelques années avec les beaux-parents, mais c'est souvent une situation transitoire et temporaire. Le nombre de logements disponibles est toujours resté supérieur aux besoins de la population, le secteur de l'immobilier étant l'un des plus dynamiques du pays.

Graphique 13

Nombre de logements disponibles et nombre d'hommes mariés recensés en Algérie et en Iran



Conclusion

L'Algérie et l'Iran ont connu une baisse de la fécondité similaire, au même moment et selon les mêmes rythmes. Pourtant les chemins empruntés par les deux pays ont été différents. En Algérie, les jeunes ont commencé à retarder leur entrée en vie maritale et féconde, puis ils ont commencé à recourir de plus en plus aux méthodes contraceptives. En Iran, si l'âge au premier mariage a augmenté, il n'a pas été le facteur déterminant. C'est en effet plutôt le recours aux méthodes contraceptives qui a été le moteur de la baisse de la fécondité.

Les transitions de la fécondité de l'Algérie et de l'Iran ont eu lieu à la fois dans un contexte de modernisation sociale notamment d'élévation de l'instruction des femmes, et dans un contexte de crise. Dans les deux pays, le recours aux méthodes contraceptives a été relativement similaire. Il est autorisé par les autorités et même encouragé depuis 1983 en Algérie et 1989 en Iran. Les différences résident finalement au sein du mariage. L'envol de

l'entrée en union en Algérie s'explique essentiellement par la crise économique qui frappe de plein fouet les jeunes et dont les effets se trouvent majorés par une crise du logement. Cette conjoncture très néfaste pousse les jeunes à retarder leur union, ébranlant par là même, le régime matrimonial traditionnel de l'Algérie. En Iran, pays tout aussi frappé par une crise économique, les jeunes ne repoussent pas aussi loin leur projet de mariage. La norme sociale du mariage à des âges relativement jeune reste bien ancrée dans les mentalités. Mais, cela ne se fait pas sans transformation du modèle matrimonial iranien classique. En effet, le maintien du mariage à des âges relativement jeunes n'a pu se faire, compte tenu de la baisse du niveau de vie des Iraniens, qu'avec des concessions quant aux obligations des uns et des autres, à savoir la fête du mariage, la constitution de la dot et le montant du douaire.

L'exemple de l'Algérie et de l'Iran montrent d'une part que les chemins de la transition peuvent être différents d'un pays à l'autre, chacun adoptant des comportements novateurs avec ses spécificités économiques, sociales et culturelles propres. D'autre part, ces deux pays musulmans, ont connu les deux transitions de la fécondité les plus rapides au monde remettant ainsi en cause l'effet de frein que qu'aurait pu avoir la religion, et plus particulièrement l'Islam, sur la baisse de la fécondité.

Bibliographie

- ADNAN, Shapan, 1997. – Baisse de la fécondité en situation de pauvreté absolue : aspects paradoxaux des changements démographiques au Bangladesh, *in* : CHASTELAND Jean Claude et CHESNAIS Jean Claude : La population du monde. Enjeux et problèmes, *Travaux et Documents*, n°139, PUF/INED, pp 41-77
- BEHAR Cem (2002), Une transition démographique presque achevée : La Turquie, pp. 405-416, *in* : CHASTELAND Jean-Claude et CHESNAIS Jean-Claude (éds), La population du monde : Géants démographiques et défis internationaux, *Les cahiers de l'INED*, n° 149, INED, Paris, 768 pages.
- BONGAARTS JOHN (1993), *Les effets inhibiteurs des variables intermédiaires de la fécondité*; Vol V, N° 2 (Traduction de l'Anglais par M.SZYKMAN), Paris, Politique de population, Études et Documents, pp 61-92
- CALDWELL John C. (1982), *A theory of fertility decline*, Academic Press, London, 486 p.
- COSIO-ZAVALA Maria Eugenia, (1995) Inégalités économiques et sociales et transmission de la fécondité en Amérique Latine, *in* : TABUTIN Dominique et al (éd.), *Transitions démographiques et sociétés*, Chaire Quetelet, 1992 – pp. 401-414, Belgique, l'Harmattan, Academia.
- COSIO-ZAVALA Maria Eugenia, (1999), Les deux modèles de transitions démographiques en Amérique latine et les inégalités sociales : le malthusianisme de pauvreté, *Papers de demografia*, 20 p.
- COURBAGE Youssef (1995), Baisse de la fécondité dans la péninsule arabe, *Population*, revue de l'INED, vol. 50, n°2, pp. 415-445.
- COURBAGE Youssef, (1998), Chine et Indonésie, deux voie vers la transition de la fécondité, *Population et Sociétés*, n°337, 4 p.
- FARGUES Philippe (2002), La population de l'Égypte au XXème siècle : une évolution déconcertante,

pp. 171-196, in : CHASTELAND Jean-Claude et CHESNAIS Jean-Claude (éds), La population du monde : Géants démographiques et défis internationaux, *Les cahiers de l'INED*, n° 149, INED, Paris, 768 pages.

FARGUES Philippe (2003), La femme dans les pays arabes : Vers une remise en cause du système patriarcal. *Population et société*, n° 387, INED, Paris, 4 pages

GUETTA Maurice et MEGDICHE Cyrille, (1990), Familles, urbanisation et crise du logement en Algérie, *Sociétés contemporaines*, n° 3, p. 95-115.

JOSHI Heather et DAVID Patricia, (2002), Le contexte économique et social de la fécondité :, in : Graziella CASELLI, Jacques VALLIN et Guillaume WUNSCH (éd.), *Démographie, analyse et synthèse, II. Les déterminants de la fécondité*, p. 327-374 – Paris, INED, 460 p.

LADIER-FOULADI Marie (2003), Population et politique en Iran. De la monarchie à la République islamique. *Les Cahiers de l'Ined* n°150, INED, Paris, 2003, 355p.

MEHRYAR A.H., DELAVAR B., FARJADI G.A., HOSSEINI-CHAVOSHI M., NAGHAVI M. et TABIBIAN M. (2000), Iranian Miracle: how to raise contraceptive prevalence rate to above 70% and cut TFR by two-third in less than a decade?, *24ème conférence de l'UIESP*, Salvador de Bahia (Brésil), 18-24 août 2001, 45 pages.

MEHRYAR Amir Hooshang (2002), Demographic and health survey of Iran, 2000: a summary of main findings, Working paper, Population Studies and Research Centre for Asia and the Pacific, Tehran, Iran, 102 pages.

ONS (1994), « *Enquête algérienne sur la santé de la mère et de l'enfant, 1992. Rapport principal.* », Alger, ONS, 256 p.

ONS (2004), *Enquête algérienne sur la santé de la famille 2002: Rapport principal*, Alger, ONS, 374 p.

OUADAH-BEDIDI Zahia (2004), *Baisse de la fécondité en Algérie : transition de développement ou transition de crise ?*, Sous la dir. de Thérèse LOCOH, Paris, 2004, 2 vol. (XXXIII-710) p.

OUADAH-BEDIDI Zahia et VALLIN Jacques (2000), Maghreb : la chute irrésistible de la fécondité, *Population et société*, n° 359, INED, Paris, 4 pages

OUADAH-BEDIDI Zahia, et OUALI Amar, (2003), *La pauvreté : un autre facteur de la baisse de la fécondité en Algérie*. Communication présentée à la 4^{ème} Conférence Africaine de la Population. Session16 « Santé de la reproduction, fécondité et pauvreté », 25 p. UEPA, Tunis, 8-12 décembre 2003.

RIZKALLAH Hala Naufal et MONEIM Ahmad Abdel (1997), La baisse de la fécondité au Liban, *Population*, revue de l'INED, n° 5, septembre-octobre 1997, p. 1224-1233.

VIMARD Patrice, 1997. – *Transitions démographiques et familiales. Des théories de la modernisation aux modèles de crise* – Document de Recherche de l'ETS, n° 3 ORSTOM, Paris, 31p.

WALTISPERGER Dominique, VALLIN Jacques et BEN M'RAD Abdelhamid (2001), La dynamique naturelle de la population depuis l'Indépendance, p. 53-89 in : VALLIN Jacques et LOCOH Thérèse (éds.), *Population et développement en Tunisie : La métamorphose*, éditions Cérès, Tunis, Tunisie, 801 p.